

sots les divines Sœurs de charité, les sublimes petites Sœurs des pauvres et d'autres autour desquelles il faudrait allumer, comme autour des fronts de madones, une couronne de lumière.

L'évêque dit : Tandis que les filles de Saint-Vincent *n'ont pas de quoi construire une salle*, les religieuses marchandes de blanches dépensent un demi-million !

Qu'en fait Rome ? Le tribunal pontifical déclare l'évêque mal fondé et donne raison aux sœurs en révolte. Le jugement est la page 156 des *Analecta*.

Telle est l'application par les bureaux romains des grandes idées de Léon XIII, de ces idées qui s'élèvent dans le champ de l'Eglise comme des lys... des lys parmi les pavots et les chardons aussi.

JEAN DE BONNEFON.

PAUVRE CLERGE

Toujours foulé aux pieds, ce pauvre clergé !

Il n'a jamais de chance !

S'il y a un bon morceau dans la maison, c'est toujours le chat qui l'a.

Ainsi nous voyons qu'un caissier de banque, de la boîte Weir, Litchtenheim & Cie., vient d'être arrêté pour avoir, paraît-il, averti des Messieurs prêtres et des marguilliers de retirer leurs fonds, et ce après avoir reçu une dépêche de suspendre les opérations de la banque.

Il n'y a point de doute qu'au point de vue orthodoxe, ce doit être absolument correct.

Mais il y a des laiques *indignes et ridicules*, qui prétendent le contraire, et ils font arrêter le caissier débonnaire.

Ils ont peut-être tort, car si la hiérarchie s'en mêle, et s'il y a des ensoutanés compromis, ils n'obtiendront rien, mais c'est égal, c'est une protestation.

LEX.

Banque Jacques Cartier

La réouverture de la Banque Jacques-Cartier doit être un sujet de réjouissance pour tous ceux qui s'intéressent au sort du commerce canadien-français à Montréal et dans la province.

La liquidation de la banque aurait été un désastre pour tout le petit commerce.

Heureusement que la plupart des déposants ont compris qu'il fallait prêter main-forte, et ne pas laisser tomber cette institution.

Depuis la réouverture, la banque n'a cessé de recevoir l'encouragement de tous ceux qui savent qu'une seule banque canadienne ne suffit pas pour les besoins de notre commerce, et qu'il faut nécessairement avoir plus d'une institution pour permettre aux négociants qui ne peuvent pas obtenir de petits escomptes dans les banques anglaises, de pouvoir faire des affaires avec leurs propres concitoyens.

En attendant le jour de la rétribution pour ceux qui ont vilipendé la Banque Jacques-Cartier pour des raisons qui perçaient dans chaque ligne des écrits publiés, réjouissons nous avec le public, et faisons tous des efforts pour maintenir nos vraies institutions.

BANQUIER.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès, à Papineauville, de Mlle Rosette-Marie Mercédès, fille bien-aimée de M. C. B. Major, C.R., et député à la Législature Provinciale, à l'âge de 18 ans.

Cette fillette qui était l'orgueil de ses parents, a succombé à la phthisie.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à M. Major et à sa famille.

SANS EXÉDITION

Les affections de la gorge et des poumons ne résistent pas au BAUME RHUMAL. 120